

**Conseil d'établissement de l'école Charles-Lemoyne
Ordre du jour de la réunion du 18 février 2026 à 18 h 30**

Présences :

- Maxime Tassé : directeur
- François Baril-Robert : parent, Président
- Delphine Bongiovanni : enseignante
- Catherine Fluet : enseignante
- Guillaume Le Lostec : parent
- Wisely Louis : Action-Gardien (membre de la communauté)
- Stéphanie Leblanc : orthophoniste (membre professionnel substitut)
- Catherine Robillard : Partageons l'Espoir (membre de la communauté)
- Aude Leroux-Lévesque : parent substitut
- Ann-Élisabeth Beaudoin : parent substitut
- Dominique Villeneuve : parent
- Julie Essiambre-Harvey : Technicienne en éducation spécialisée

1. Ouverture (présences et quorum)

Le quorum est atteint, la réunion est officiellement ouverte à 18 h 30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Amendement à l'ordre du jour proposé par Catherine Fluet d'ajouter un point d'information 7.4 Vouvoiement obligatoire. Sur proposition de François Baril-Robert, appuyé par Dominique Villeneuve, l'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

3. Adoption et suivis du procès-verbal du 8 décembre 2025

Amendement au procès-verbal du 8 décembre 2025 proposé par Wisely Louis de corriger la coquille dans le prénom d'Ahlia. Sur proposition de Delphine Bongiovanni, appuyée par Catherine Fluet, le procès-verbal de la rencontre du 8 décembre 2025 amendé est adopté à l'unanimité.

4. Les bons coups de la communauté de Charles-Lemoyne

- Les élèves qui ont correspondu avec une communauté innue ont aimé l'expérience;
- Les châteaux en blocs de glace ont été un très grand succès auprès des élèves;
- L'activité d'initiation au ski de fond a eu beaucoup de succès auprès des enfants qui y ont participé en permettant, pour certains, de découvrir un nouveau sport;
- Les enfants aiment glisser sur la montagne de neige au fond de la cour;
- Des élèves du groupe 701 qui ont apprécié l'activité de patinage;
- La soirée de jeux de société, organisée par le volet alternatif il y a quelques semaines, a été appréciée.

5. Période réservée au public

Aucune question du public.

6. Communauté

6.1 Des nouvelles d'Action-Gardien

Wisely Louis d'Action-Gardien remercie la communauté scolaire de Charles-Lemoyne pour sa participation à la campagne de cartes de souhaits destinées aux aînés du quartier qui a été un grand succès.

Elle nomme les camps de vacances disponibles cet été pour les enfants du quartier (partenariat avec la Clinique Communautaire de Pointe-St-Charles et les IMF). Des formulaires ont été remis aux enseignant·e·s de l'école. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 8 mars auprès de la Clinique Communautaire de Pointe-St-Charles et des IMF. Le camp du P'Tit Bonheur fait de nouveau partie des options disponibles, mais elle rappelle que les enfants qui ont profité de ce camp en 2024-2025 ne peuvent pas en bénéficier de nouveau cette année.

Wisely Louis parle de La Ruche d'Art qui offre des ateliers mensuels gratuits destinés à la population du quartier et qui permet de socialiser en découvrant un loisir artistique. Elle souligne les invitations de collaboration pour soutenir la transition du passage de la garderie au préscolaire, notamment entre le CPE Les Enfants de l'Avenir et notre école.

Finalement, elle rappelle les prochaines activités prévues prochainement dans le quartier et y invite les familles du quartier :

- 28 février 2026 : Fête des familles, avec la participation du député M. Cliche-Rivard;
- 24 février 2026 : discussion chez Action-Gardien pour réfléchir aux besoins du secteur Bridge-Bonaventure. D'éventuelles consultations se tiendront concernant les besoins au niveau de l'aménagement commercial.

6.2 Des nouvelles de Partageons l'Espoir

Catherine Robillard rapporte que la transition vers le nouveau système numérique de l'organisme en janvier s'est bien passée ; les bénéfices sont déjà observables. La prolongation des heures d'ouverture nécessite toutefois quelques ajustements.

Quant à la collecte de denrée de décembre dernier, celle-ci s'est bien déroulée ; 650 boîtes ont été récoltées, ce qui permettra typiquement de subsister jusqu'en mars.

Finalement, le projet « le club après l'école » (40 places pour offrir du support pour les devoirs et un service de garde à certains élèves ciblés par l'équipe scolaire) fonctionne bien.

6.3 Autres nouvelles de la communauté

Un nouveau babillard a été installé au sous-sol, mais ce n'est pas l'un des babillards communautaires discutés lors de la dernière séance du conseil. Monsieur Tassé explique qu'ils sont planifiés, mais qu'il faut s'assurer de respecter les budgets alloués.

7 Vie éducative de l'école

7.1 Plan de lutte à la violence et à l'intimidation (Adoption)

M. Tassé présente le plan de lutte à la violence et à l'intimidation de l'école Charles-Lemoyne au conseil.

- François Baril-Robert demande des précisions à M. Tassé concernant l'ampleur des enjeux identifiés, notamment ceux pour lesquels le terme « nombreux » est employé. M. Tassé précise que ces gestes étaient plus marqués l'année de la consultation. Plusieurs mesures ont été prises en conséquence pour améliorer la situation.
- François Baril-Robert demande aux membres du conseil qui sont membres du personnel si ce plan est parlant pour le personnel de l'école. Les membres du personnel expliquent que ce plan est le reflet de ce qui est déjà fait. M. Tassé ajoute que le comité dédié au Plan de lutte de l'école, a identifié un nouveau programme qui offre des activités de prévention clé en main. Ce comité s'assure de son déploiement pour uniformiser les pratiques de prévention.
- Ann-Élisabeth Beaudoin demande des précisions sur la prise en charge des élèves victimes ou témoins de situations et sur les mesures mises en place pour s'assurer que les élèves intimidés se sentent en sécurité. M. Tassé explique que les mesures en place varient selon la situation.

Sur proposition de Dominique Villeneuve, appuyée par Ann-Élisabeth Beaudoin, le plan de lutte à la violence et à l'intimidation de l'école Charles-Lemoyne est adopté à l'unanimité.

7.2 Barème d'interprétation des notes (informations)

M. Tassé présente au conseil le nouveau barème d'interprétation des notes de l'école Charles-Lemoyne. Ce barème identifie 4 profils de développement de l'élève et chaque profil est associé à une illustration de cible qui sera utilisée pour communiquer avec le parent tout au long de l'année, sur les traces d'évaluation, en remplacement des notes chiffrées. Ce barème permet donc d'informer les parents du développement des apprentissages et des compétences de leur enfant en évitant d'exposer les élèves à des notes et de créer un sentiment de compétition entre eux. Cette démarche a été présentée aux Services éducatifs du CSSDM qui soutiennent les principes sous-jacents.

- Ann-Élisabeth Beaudoin demande les impacts de ce changement sur la transition vers le secondaire des élèves. M. Tassé explique que les élèves devront effectivement s'adapter au changement. Il précise que le barème n'éliminera pas complètement la compétition entre les élèves puisqu'ils pourront toujours comparer les cibles indiquées sur les travaux et qu'un résultat chiffré demeurera présent au bulletin pour chacune des compétences évaluées.
- Dominique Villeneuve indique qu'il peut être difficile pour le parent d'interpréter la nuance entre « Cible atteinte. Continue ! » et « Bien visé ! ». M. Tassé précise qu'il y a eu des ajouts aux grilles d'évaluation pour chaque critère évalué.
- Dominique Villeneuve suggère que le barème soit présenté officiellement l'année prochaine pour en permettre une meilleure uniformisation. M. Tassé confirme que l'école est en période de transition présentement, et il est souhaité que l'utilisation soit uniformisée dès le début de la prochaine année.

7.3 Synthèse des activités culturelles, scientifiques et sportives (approbation)

Présentation du tableau synthèse des activités culturelles, scientifiques et sportives mis à jour au Conseil par M. Tassé. Certaines activités ont dû être déplacées en raison de la grève de la STM.

Sur proposition de Julie Essiambre-Harvey, appuyée par Dominique Villeneuve, les sorties et activités sont approuvées à l'unanimité.

7.4 Vouvoiement (information) (Ajout à l'ordre du jour)

Catherine Fluet informe le Conseil que plusieurs enseignant-e-s souhaitent une dérogation afin de ne pas forcer le vouvoiement à notre école. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2026, le règlement gouvernemental qui intègre au code de vie des écoles québécoises l'obligation du vouvoiement et de s'adresser au personnel scolaire en utilisant les titres « monsieur » ou « madame » est entré en vigueur.

- Dominique Villeneuve demande les impacts pour les enseignantes s'ils n'appliquent pas l'obligation. M. Tassé explique qu'il est attendu que le code de vie de l'école soit respecté. Il comprend qu'il peut être difficile de changer des habitudes en cours d'année. Pour le moment, la ministre semble faire preuve de souplesse, et il n'est pas prévu d'appliquer des sanctions aux élèves pour des manquements à l'école Charles-Lemoyne. Certaines écoles ont effectivement demandé des dérogations, mais nous n'avons pas encore d'informations à savoir si elles ont été octroyées.
- Wisely Louis indique que les IMF ont l'impression que cette mesure a été imposée.

Les membres admettent qu'il est pertinent de mettre en place un climat de politesse, mais aussi que le vouvoiement ne garantit pas le respect envers les adultes et les pairs. Il serait souhaitable de trouver une nuance qui permet de la souplesse tout en établissant un climat de politesse.

Considérant qu'il y a des questionnements de la part des enseignant-e-s, il est convenu de former un sous-comité qui pourra se pencher sur la rédaction de modèles de lettres pour demander une dérogation au gouvernement à la règle du vouvoiement pour notre école.

8 Gestion de l'établissement scolaire

8.1 Suivi – Horaire de l'école (informations)

M. Tassé rappelle les étapes de la démarche de consultation et les scénarios proposés à la communauté. Après l'analyse des sondages consultatifs, dont les résultats étaient serrés, le scénario 2 a été retenu en CPEPE. Ainsi, l'an prochain, l'horaire de l'école Charles-Lemoyne débutera à 8h. Des modifications aux routes d'autobus seront apportées pour les élèves qui bénéficient du transport scolaire. Le débarquement se fera vers 7 h 45 plutôt que 7 h 35.

M. Tassé rappellera aux parents que ce changement d'horaire a pour but de diminuer les retards, dont plusieurs surviennent entre 7 h 50 et 7 h 57.

8.2 Suivis – Travaux à l'école (informations)

M. Tassé informe le conseil de l'avancée de travaux. Les toiles (habillage des fenêtres) devraient être installées au préscolaire et au service de garde avant la fin du mois de mars. De plus, il n'est pas encore possible d'ouvrir les fenêtres au sous-sol en raison de leur hauteur, mais une recherche de solution est en cours. Par ailleurs, certains travaux de finition demeurent à exécuter. Un Infos-Travaux sera bientôt transmis aux parents pour les mettre à jour.

8.3 Inscriptions 2026-2027 (informations)

La période d'inscription officielle est terminée. De façon générale, le portrait de l'école demeurera similaire à celui actuel. Pour le moment, 2 classes de 14 élèves sont projetées en maternelle régulière.

8.4 Consultation des élèves – Sécurité et bien-être à l'école (Adoption)

M. Tassé présente au conseil les questionnaires qui seront remplis par l'ensemble des élèves de l'école et explique le fonctionnement du processus consultatif. Le formulaire sera présenté aux élèves par la direction et la direction adjointe de l'école, et au besoin, une orthophoniste pourra offrir son support, surtout lors de la consultation des élèves en classe AMPLI. Sur proposition de Guillaume Le Lostec, appuyé par Ann-Élisabeth Beaudoin, la consultation des élèves de l'école en utilisant le « Questionnaire sur la sécurité et le bien-être dans les écoles » est adoptée à l'unanimité.

8.5 Consultation des parents – Collaboration-école et parents sur la violence (Adoption)

M. Tassé présente un outil pour consulter les parents sur l'état de la collaboration entre l'école et la famille au regard de la prévention et du traitement de l'intimidation et de la violence à l'école Charles-Lemoyne. Le questionnaire permet de connaître la perception des parents à propos de comment l'école les informe, les consulte et collabore avec eux. Sur proposition d'Aude Leroux-Lévesque, appuyée par Julie Essiambre-Harvey, la consultation sur la collaboration entre l'école et les parents sur la violence est adoptée à l'unanimité.

8.6 Paiement des frais au service de garde (Informations)

Une personne a fait parvenir une question au courriel du conseil d'établissement sur les modalités de paiement possible des frais au service de garde pour permettre des oublis de paiements. M. Tassé explique qu'un parent peut payer en avance les frais pour le service de garde, et, au plus tard le 30 juin de l'année scolaire, le service de garde doit rembourser les trop-perçus. Il n'est toutefois pas possible de procéder à des retraits automatiques d'un compte de banque. Cette question suscite des réflexions sur le processus d'inscription au service de garde pour les journées pédagogiques. Dominique Villeneuve souligne d'ailleurs le travail des éducatrices qui parviennent à maintenir l'intérêt des élèves, malgré la réduction des sorties à l'externe. Il est convenu de répondre au courriel pour informer la personne qui a posé la question qu'elle peut payer à l'avance les frais du service de garde.

9 Conseil d'établissement

9.1 Sollicitation de dons — Plateforme du CSSDM

Les individus qui font un don à un établissement scolaire du CSSDM pourront désormais recevoir un reçu pour fin d'impôt grâce à une nouvelle plateforme implantée au CSSDM. Dans ce contexte, le Conseil d'établissement devra désormais approuver toutes les propositions de dons en s'assurant de leur légitimité.

M. Tassé propose un modèle de lettre suggéré par le CSSDM afin de solliciter des dons pour le marquage de la cour de notre école. Les membres du conseil posent des questions sur le projet, notamment sur les coûts. M. Tassé explique avoir contacté des compagnies spécialisées, mais qu'il est toujours en attente de retours. Les membres du conseil s'interrogent également sur la formulation du contenu de la lettre. Dominique Villeneuve indique plusieurs améliorations possibles. Elle se propose pour rédiger une version améliorée de la lettre avant la prochaine rencontre du conseil.

9.2 Campagne de financement — vente de tuques (Adoption)

M. Tassé a recontacté la compagnie chez qui l'école avait produit les tuques de la dernière campagne de financement, et il y a une diminution des coûts. Il serait présentement possible d'obtenir les tuques au coût de 10 \$ + taxes et de les vendre à 20 \$. De plus, la compagnie propose une nouvelle couleur (rose néon). La campagne de financement pourrait être pilotée avec la fabrique à projets de Desjardins, ce qui permettra de la débiter rapidement. Il est convenu de maintenir la possibilité de payer une tuque pour une autre personne de la communauté.

Sur proposition de Delphine Bongiovanni, appuyée par Catherine Fluet, la campagne de financement de vente de tuques est adoptée à l'unanimité.

9.3 Budget de fonctionnement et de formation (adoption)

Un budget de fonctionnement de 400 \$ ainsi qu'un budget de formation de 400 \$ sont destinés aux membres du conseil d'établissement. Il est possible d'utiliser le budget de fonctionnement pour tenir un souper de reconnaissance.

Sur proposition de Dominique Villeneuve, appuyée par Guillaume Le Lostec, le budget de fonctionnement et de formation est adopté à l'unanimité.

9.4 Comité de parents du CSSDM (Informations)

Guillaume Le Lostec informe qu'une formation sur les écrans fournie par le comité de parents est disponible en ligne. Il est possible de la regarder avec les enfants. Un lien a été envoyé à l'ensemble des parents par le comité de parents. Par ailleurs, une formation pour les parents d'enfants EHDA en lien avec les enjeux vécus lors du passage à l'âge adulte aura lieu bientôt.

Finalement, le comité de parents a fait un retour sur le retrait des téléphones cellulaires dans les écoles. Aucun enjeu négatif n'est perçu ; seuls des effets bénéfiques sur la socialisation entre les jeunes sont observés.

9.5 Envoi d'un courriel — pétition pour une école alternative secondaire

M. Tassé présente un courriel qu'il a reçu d'un parent lui demandant de faire circuler une pétition, qui a été initiée par un comité de l'école Jonathan située à Saint-Laurent, aux parents des élèves du volet alternatif de notre école afin de demander l'ouverture d'une deuxième école secondaire alternative à Montréal. M. Tassé indique aux membres du conseil qu'une école secondaire alternative existe déjà au CSSDM, et que cette pétition provient d'un secteur du territoire du CSSMB. Il est convenu que M. Tassé communiquera avec le parent pour lui suggérer les diverses solutions à sa disposition pour faire circuler la pétition auprès des autres parents, en s'assurant que l'information qui sera communiquée est adéquate.

10 Affaires diverses

Aucune affaire diverse abordée lors de la rencontre de ce jour.

11 Clôture de la réunion

Considérant l'ordre du jour épuisé, la rencontre est terminée.

François Baril-Robert

Président

Stéphanie Leblanc

Secrétaire

Maxime Tassé

Directeur